

Appel à candidatures pour le renouvellement du conseil d'exploitation (collège socio-professionnels) de l'office de tourisme du Kreiz Breizh

La Communauté de communes du Kreiz Breizh a intégré l'office de tourisme dans ses services depuis le 1^{er} janvier 2026, sous le statut d'une régie SPIC (Service Public Industriel et Commercial).

Conformément aux statuts de la régie SPIC, le conseil d'exploitation de l'office est composé de :

- 9 élus communautaires,
- 6 membres socio-professionnels, dont l'activité ou la profession est liée au domaine du tourisme et est exercée sur le territoire de la communauté de communes, comme l'hébergement touristique, la restauration, les loisirs et sports, la randonnée, les activités culturelles ou encore les producteurs locaux et artisans d'art.

Les élus communautaires ayant été désignés par le conseil communautaire du 30 avril dernier, aujourd'hui, seuls les postes au sein du collège des socio-professionnels restent à pourvoir.

L'ensemble des membres est élu pour la durée du mandat 2026 – 2032, soit pour 6 ans.

Le conseil d'exploitation se réunit au moins une fois tous les 3 mois, et donne un avis consultatif auprès du conseil communautaire de la Communauté de communes du Kreiz Breizh. Il traite du fonctionnement de l'office de tourisme, axé principalement autour de ses missions de service public, comme l'accueil, l'information, la promotion, mais aussi de missions autres pouvant lui être attribuées, comme la commercialisation.

➤ **Vous êtes socio-professionnel du tourisme et exercez sur le territoire de la communauté de communes du Kreiz Breizh ?**

Déposez votre candidature avant le 15 juillet 2026 !

Vous êtes un acteur de l'hébergement touristique, de la restauration, des loisirs, de la randonnée, de la vie culturelle ? Vous êtes producteur local ou artisan d'art ? Vous aimez le Kreiz Breizh et avez le sens du collectif ?

Pour prendre part au bon fonctionnement de l'office de tourisme, apporter votre expertise et être force de proposition, soumettez votre candidature !

Adressez votre candidature à Madame la Présidente de la communauté de communes du Kreiz Breizh, 6 rue Joseph Pennec 22110 ROSTRENEN, avant le 15 juillet 2026.

Faites-la parvenir par courrier ou par mail sur cette adresse emmanuelle.gregoire@cckb.bzh. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées (mail, téléphone, adresse postale), et d'indiquer votre domaine d'activité.